

Réunion du Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) Agen

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CLIC
ARCHIMICA BON-ENCONTRE - DE SANGOSSE**

Agen (47)

Jeudi 1^{er} septembre 2011 - 14:00

Liste des participants

Collège « Administrations publiques »

Guillaume QUENET : Préfecture de Lot-et-Garonne – Secrétaire Général – Président du CLIC
Charlotte BEZIAN-MEYER : DREAL – Inspecteur des installations classées
Arnaud MASSUE : Préfecture de Lot-et-Garonne, Adjoint-Chef MIUP
Commandant Michel THILL : SDIS 47
Lieutenant Guillaume MASSIAS : SDIS 47

Collège « Collectivités territoriales »

Pierre TREY D'OUSTAU : Mairie de Bon Encontre – 1^{er} adjoint
Marianne MOGA : Mairie de Bon Encontre – Directrice des Services Techniques
Gilbert FONGARO : Maire de Pont du Casse

Collège « Exploitants »

Laurent FOURNEL : ARCHIMICA - Directeur
Fabrice CLAUSIER : ARCHIMICA – Responsable HSE
Sébastien PROUZET : DE SANGOSSE – Responsable HSE

Collège « Riverains »

Jean-Jacques ZALATEU

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du précédent CLIC (17/09/2010)
- Désignation du nouveau Président du CLIC suite au départ de Monsieur LALANNE
- Bilan d'activité 2010, faits marquants et projets 2011 pour ARCHIMICA Bon-Encontre
- Bilan d'activité 2010, faits marquants et projets 2011 pour DE SANGOSSE

Approbation du compte-rendu du précédent CLIC (17/09/2010)

M. Guillaume QUENET, Secrétaire Général de la Préfecture du Lot-et-Garonne
Ouvre la réunion du CLIC, énonce son ordre du jour et propose un tour de table de présentation des participants.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Désignation du nouveau Président du CLIC suite au départ de Monsieur LALANNE

M. Guillaume QUENET est désigné Président à l'unanimité.

Bilan d'activité 2010, faits marquants et projets 2011 pour ARCHIMICA Bon-Encontre

M. Fabrice CLAUSIER, ARCHIMICA
Explique qu'il est chargé de présenter le bilan annuel 2010 d'ARCHIMICA pour le site de Bon-Encontre. Deux inspections de la DREAL ont eu lieu l'année écoulée sur le site, le 29/06/2010 et le 23/11/2011. La première portait sur les mesures de maîtrise des risques et la seconde sur les aspects « risques chroniques ». L'ensemble des remarques suite à ces inspections ont été prises en compte par l'exploitant et ont été levées par l'inspection des installations classées.

Le bilan des dysfonctionnements fait apparaître une stabilisation du taux de fréquence aux alentours de 5,8 (en deçà du taux national dans l'Industrie chimique).

M. Laurent FOURNEL, ARCHIMICA
Rappelle la définition du taux de fréquence qui mesure le nombre d'accidents brut alors que le taux de gravité mesure les événements ayant entraîné un arrêt de travail.

M. Fabrice CLAUSIER, ARCHIMICA
Poursuit son propos en expliquant qu'un accident avec arrêt s'est produit durant l'année 2010. Il est consécutif à la blessure survenue sur un salarié à l'occasion d'un déplacement dans l'atelier. Aucun accident avec arrêt n'est à déplorer sur le personnel extérieur, et ce, depuis 5 ans.

Par ailleurs, 12 incidents sont survenus. Chacun est contrôlé dès le premier niveau des moyens de maîtrise des risques par contrôle, détection, protection passive et action corrective. Les

Incidents relevés ont notamment concerné un dysfonctionnement de la sirène PPI, une chute de plaques de faux-plafonds, la rupture d'un laveur de gaz, la présence d'une tige inox au fond d'un réacteur ou une fuite d'eau sur une canalisation aérienne.

M. Pierre TREY D'OUSTEAU, Mairie de Bon-Encontre

S'enquiert de l'existence d'une analyse des risques consécutive aux incidents évoqués afin d'éviter qu'ils ne se renouvellent.

M. Laurent FOURNEL, ARCHIMICA

Répond par l'affirmative. Une analyse est en effet réalisée de manière systématique.

M. Fabrice CLAUSIER, ARCHIMICA

Insiste sur le fait qu'une analyse de risque et des actions correctives sont systématiquement mises en œuvre.

S'agissant des éléments importants pour la sécurité (IPS), 13 fiches barrières (MMR) ont été mises en place à Bon-Encontre. De même, 41 actions de contrôles et 3 interventions de maintenance préventive ont été organisées. S'agissant de la documentation du SGS, une révision de la fiche d'enregistrement a été réalisée. En outre, la procédure de maintenance des équipements a été révisée et une officialisation du plan de maintenance ont été conduites.

M. Laurent FOURNEL, ARCHIMICA

Rappelle, concernant la communication, que la Société Archimica a fait l'objet d'un rachat par le Groupe Euticals. Elle compte désormais 5 sites de production dans la région milanaise. La nouvelle structure regroupe 900 personnes.

M. Gilbert FONGARO, Maire de Pont du Casse

S'enquiert du maintien des normes de qualité et de sécurité dans la nouvelle entité.

M. Laurent FOURNEL, ARCHIMICA

Répond par l'affirmative. Il insiste sur le fait que ces deux dimensions sont primordiales pour la Société.

M. Gilbert FONGARO, Maire de Pont du Casse

Rappelle que ces deux points font pourtant fréquemment l'objet d'un moindre respect, notamment en période de crise.

M. Laurent FOURNEL, ARCHIMICA

Considère que les secteurs de la recherche, de l'administratif ou de la force de vente sont au contraire davantage impactés. Dans le cas présent, il explique qu'aucune restriction particulière en matière de sécurité n'a été observée.

M. Fabrice CLAUSIER, ARCHIMICA

Poursuit son intervention en indiquant qu'une communication de l'ensemble des documents ayant trait à la sécurité est réalisée auprès du CHSCT.

Sur le plan de la communication externe, une enquête publique a été organisée dans le cadre de l'élaboration du PPRT en septembre/octobre 2010. Le PPRT a été approuvé en décembre 2010.

Un exercice PPI a été réalisé le 01/07/2010 sur la base d'un scénario de ruine de la cuve de stockage HCI durant 4 heures. Il convient de souligner par ailleurs qu'aucune plainte extérieure relative aux activités d'Archimica n'est à noter.

64 personnes ont bénéficié d'une formation à la manipulation des extincteurs sur le site de Bon-Encontre. De même, 8 personnes ont suivi une formation SST. Des exercices de sécurité générale en partenariat avec les pompiers ont également mis en œuvre.

Fabrice CLAUSIER dresse ensuite le bilan des actions 2010 en matière de prévention des

risques. Il comprend notamment la sécurisation du poste de dépotage HCI sur A2 et S6, la poursuite du plan de mise en conformité ATEX ainsi que la mise en conformité et le remplacement du fluide R22 pour les groupes froids.

En 2011, le remplacement de la centrale de détection incendie ainsi que la sécurisation du stockage HCI sur S6 interviendront. De même, une réfection du liner de rétention du bassin d'eaux pluviales, une réfection des racks ainsi qu'une mise en place de billes PVC dans la rétention du stockage HCI seront conduites.

Mme Charlotte BEZIAN-MEYER, DREAL Aquitaine
N'a pas d'observation à ce bilan.

Bilan d'activité 2010, faits marquants et projets 2011 pour DE SANGOSSE

M. Sébastien PROUZET, DE SANGOSSE

Présente le bilan d'activité 2010 du Groupe DE SANGOSSE. Celui a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 250 millions d'euros. Il compte 550 collaborateurs. Le Groupe présente la particularité d'un actionariat composé à 86 % par les salariés de l'Entreprise.

Les activités du Groupe se répartissent autour de trois axes :

- distribution nationale de phytopharmaceutique, semences et accessoires de jardin (9 sites en France) ;
- formulation d'anti-nuisibles sur appâts (8 sites de production dont 4 en France) ;
- formulation d'engrais organiques et oligoéléments pour la nutrition des plantes (3 sites de production en France).

Le site date de 1973. Il a fait l'objet d'une extension en 2002. Son impact sur l'environnement est très limité. Le risque majeur concerne l'incendie. Les mesures mises en œuvre afin de le maîtriser s'appuient notamment sur un système d'extinction automatique par de la mousse et un système de détection incendie.

Le bilan d'activité fait état d'un recul de 18 % par rapport à l'année précédente à la faveur d'une baisse de l'activité et d'une déconcentration en matière active des produits. Les livraisons en interne ont en revanche progressé. La consommation du Site en eau s'élève à près de 1 000 mètres cubes (en recul de 18 % par rapport à l'année 2009) et celle d'électricité, à 833 000 KWh (en recul de 5 %). Les déchets non dangereux ont représenté 34 tonnes. Aucun rejet atmosphérique ou d'effluent liquide ne sont à déplorer.

S'agissant du planning de gestion des EIPS, 49 paramètres ont été suivis. L'intégralité du planning a été respectée.

Concernant le suivi des paramètres HSE, 7 items ont été suivis. 2 écarts ont été constatés par rapport à l'objectif fixé par équipement : l'un sur les poteaux incendies, l'autre sur un défaut de liaison centrale incendie et motopompe. Aucun écart n'est à déplorer en matière de seuils fixés par l'arrêté préfectoral. De même, aucune anomalie n'a été relevée en matière de pesticides ou d'hydrocarbures.

Depuis novembre 2010, aucun incident, accident ou presque accident ne sont à noter sur le site de Pont-du-Casse. Au niveau du Groupe, 2 presque accidents ont été recensés : l'un sur un départ d'incendie sur un onduleur dont l'origine est inconnue et le second pour un départ d'incendie sur une armoire électrique au laboratoire qui est consécutif à un mauvais serrage. Une thermographie infrarouge a été réalisée.

En matière de budget, 20 000 euros ont été investis en 2010 afin de procéder au

remplacement du système de vidéosurveillance et des injecteurs. En 2011, ce sont 39 000 euros qui seront dépensés afin d'achever le remplacement de la vidéosurveillance, du grillage aérosol ainsi que des injecteurs (C5 à C8).

Le budget prévisionnel 2011-2012 devrait s'élever à 260 000 euros afin de procéder au remplacement des électrovannes, des bandes incombustibles de toiture et à la mise en œuvre d'une seconde vanne de rejet EP.

M. le Commandant THILL, SDIS 47

Explique que des exercices périodiques sont réalisés sur les deux sites (ARCHIMICA et DE SANGOSSE) de manière quasi permanente. Un expert, par ailleurs pompier volontaire, a en outre été recruté chez Archimica, ce qui facilite les échanges entre le SDIS et l'Entreprise.

M. Gilbert FONGARO, Maire de Pont du Casse

Constate que l'Entreprise a toujours été très respectueuse de son environnement.

M. Pierre TREY D'OUSTEAU, Mairie de Bon-Encontre

Se félicite du fait que 86 % des salariés de l'Entreprise en soient également actionnaires.

Mme Charlotte BEZIAN-MEYER, DREAL Aquitaine

Précise que l'année 2010 a également vu le plan de prévention des risques technologiques être approuvé et que l'inspection des installations classées a réalisé deux visites du site, l'une portant sur le récolement de l'arrêté préfectoral du 27 janvier 2010 et l'autre sur le Système de Gestion de la Sécurité.

En tant qu'établissements Seveso seuil haut, ARCHIMICA et DE SANGOSSE sont visités par les services de l'inspection des installations classées au minimum une fois par an.

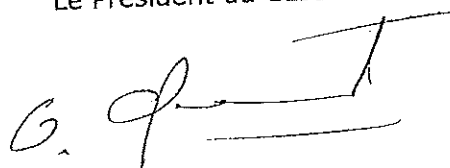
Conclusion

M. Guillaume QUENET, Secrétaire Général de la Préfecture du Lot-et-Garonne :

Remercie les participants pour leurs interventions, leur donne rendez-vous dans un an, et clôture la séance.

15h25 – Clôture de la réunion

Le Président du CLIC



Guillaume QUENET